

CYCLE SSE - DEVENIR ANIMATEUR SANTÉ-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT

OU SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT

2025 - 5 JOURS DE FORMATION

OBJECTIFS

- Devenir une personne compétente en santé-sécurité-environnement
- Acquérir les outils de base d'une démarche de prévention

PROGRAMME

Vous avez désigné dans votre entreprise une personne chargée de Santé / Sécurité / Environnement*. Cette personne n'a pas de formation de base en SSE et vous souhaitez la faire monter en compétences.

Le Pôle Industriel HSE vous propose une formation à la carte, adaptée aux besoins des TPE/PME de la métallurgie, pour amener votre chargé(e) de Santé / Sécurité / Environnement à devenir l'animateur de la démarche SSE dans votre entreprise.

*Rappel : La loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 impose à l'employeur depuis le 1er juin 2012, de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient, à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail (art. L4644-1 du code du travail).

Thématiques* et Calendrier

Jour 1 - Jeudi 27 février 2025

Cadre réglementaire Santé Sécurité et Environnement

Jour 2 - Mardi 25 mars 2025

Démarrer la démarche SSE : l'évaluation des risques

Jour 3 - Jeudi 24 avril 2025

Approfondir la démarche SSE : la planification

Jour 4 - Mardi 20 mai 2025

Approfondir la démarche SSE : gérer des risques particuliers

Jour 5 - Mardi 24 juin 2025

Pérenniser la démarche SSE

* Le contenu peut varier légèrement en fonction des besoins du groupe

A la carte : possibilité de choisir les jours de formation qui vous sont nécessaires.



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz, Certification UIMM (CCPM 5012) possible pour le cycle complet.



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 € HT/jour
Cycle complet de 5 jours : 1 500 € HT

Non adhérent : 530 € HT/jour
Cycle complet de 5 jours : 2 200 € HT

Certification UIMM : 300 € HT



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



ANIMATION

Aurore Durand
Réfèrent pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



MÉTHODES

Apports théoriques, illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



CADRE RÉGLEMENTAIRE SANTÉ- SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

JEUDI 27 FÉVRIER 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 1

OBJECTIFS

- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
- Connaître les acteurs de la prévention et de l'environnement et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
- Appréhender les enjeux de la prévention et de l'environnement

PROGRAMME

Cadre réglementaire en Santé-Sécurité

- Les sources du droit
- Les principaux textes et obligations

Les acteurs internes et externes de la Prévention (CSE, CARSAT, etc.)

Les responsabilités civiles et pénales en Santé/Sécurité au travail

Cadre réglementaire en Environnement

Les bases de la réglementation environnementale

- Les grands textes par domaines
- La réglementation ICPE

Les acteurs de l'environnement

Se tenir informer :

- La veille réglementaire
- Les sources documentaires

Présentation du CCPM SSE



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz et cas d'étude



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



DÉMARRER LA DÉMARCHE SSE : L'ÉVALUATION DES RISQUES

MARDI 25 MARS 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 2

OBJECTIFS

- Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention
- Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique
- Utiliser le document unique comme outil de prévention

PROGRAMME

Le contexte réglementaire

- Les obligations générales de l'employeur
- Les principes généraux de prévention
- L'évaluation des risques et le document unique : objectifs et exigences
- Les sanctions

L'évaluation des risques professionnels et le document unique comme outil de pilotage

- Notions de base autour des risques
- La démarche d'évaluation des risques professionnels
- Présentation d'une méthode d'analyse des risques (outils UIMM Loire-Atlantique) avec étude de cas

Le document unique : outil de pilotage

- Mettre en oeuvre et suivre un plan d'action
- Communication autour du DU



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples, Echanges entre participants, Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE

Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : LA PLANIFICATION

JEUDI 24 AVRIL 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 3

OBJECTIFS

- Organiser et planifier la prévention
- Connaître ses obligations réglementaires en matière de vérifications générales périodiques
- Connaître les principales formations et habilitations en matière de santé-sécurité
- Gérer l'intervention des entreprises extérieures
- Optimiser la gestion et la traçabilité des actions de prévention

PROGRAMME

Analyse de l'organisation de la prévention

- Accueil et formation
- Contrôles et vérifications périodiques
- Affichages obligatoires
- Organisation des secours
- Travailleurs particuliers

La gestion des entreprises extérieures

- Plan de prévention
- Protocole de sécurité

Le choix et la gestion des équipements de Protection Collective et Individuelle

- Les critères de choix
- L'implication de tous dans le choix et le port des EPI



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples, Echanges entre participants, Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : GÉRER DES RISQUES PARTICULIERS

JOUR 4

MARDI 25 MARS 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux de la prévention des risques chimiques, incendie et explosion
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques et un zonage ATEX
- Connaître le rôle de l'animateur SSE dans la mise en oeuvre de la démarche SSE

PROGRAMME

Le risque chimique

- Le contexte réglementaire européen et français
- REACH / CLP - notions
- Les obligations d'évaluation du risque chimique, de suivi et de formation des travailleurs
- La documentation (FDS, étiquette, etc.)
- Méthodologie d'évaluation du risque chimique : présentation, mise à disposition et exercices de mise en application de l'outil SEIRICH

Le risque incendie

- Contexte réglementaire
- Prévention du risque incendie
- Organisation des secours

Le risque explosion

- Contexte réglementaire (zonage ATEX, DRPE)
- Définition des zones ATEX et zonages types
- Analyse des risques
- DRPE



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

PÉRENNISER LA DÉMARCHE SSE

JEUDI 24 AVRIL 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 5

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux liés aux AT/MP : gestion, coûts, analyses
- Appréhender la mise en œuvre et la conduite d'une démarche de management de la Santé, Sécurité, Environnement
- Connaître les différents systèmes de management
- Connaître le rôle de l'animateur SSE dans la mise en oeuvre de la démarche SSE
- Communiquer autour de la sécurité

PROGRAMME

Mise en place d'une démarche de management SSE

- Les différents systèmes de management SSE (ISO 45001, MASE, 14001, etc.)
- Le principe de l'amélioration continue
- Pérenniser la démarche
- Intégration de la sécurité dans les projets (bâtiments, équipements de travail)

Le suivi médical des travailleurs

La gestion administrative des AT/MP et les coûts associés

- Déclarer un AT
- Combien ça coûte un AT ?

Suivi et analyse des AT et incidents

- Gestion d'un accident interne
- Analyse de l'accident
- Retour d'expérience et mise en place d'un plan d'action
- Les indicateurs

Communiquer et motiver autour de la sécurité

- Les outils de communication (affichages, Flash accident, causeries, etc.)
- Visite terrain



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples, Echanges entre participants, Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE

